

Forum de l'action climatique

**Le plan d'adaptation aux
changements climatiques et
la conservation de la nature**

Dominic Thibeault
Ville de Trois-Rivières



Regroupement national
des conseils régionaux
de l'environnement





Depuis 2009, la Ville de Trois-Rivières est engagée dans la conservation des milieux naturels de son territoire. Cette conservation est réalisée pour elle-même, alors que la conservation des services écosystémiques est considérée comme une plus value et non comme un objectif en soi.

Le plan d'adaptation aux changements climatiques (PACC) identifie les effets potentiels des changements climatiques et les vulnérabilités du territoire face à ces effets. Il propose des actions à mettre en œuvre pour protéger la viabilité du milieu, limiter l'impact des éventuels bris de services et contrôler l'augmentation des coûts.



Le PACC de Trois-Rivières identifie des enjeux qui sont influencés par la performance de la Ville en matière de conservation, notamment:

- La chaleur urbaine: limiter la croissance des ilots de chaleur en conservant des milieux naturels dans le périmètre urbain;
- La gestion des eaux pluviales: orienter le développement pour limiter les impacts sur la gestion des eaux pluviales, en conservant les « réservoirs » naturels;
- L'intégrité des bandes riveraines: protéger les bandes riveraines dans les projets de développement afin d'éviter leur dégradation.

La conservation des milieux naturels est donc un outil d'adaptation aux changements climatiques pour la Ville.



Pour les prochains mois:

- Révision du plan d'adaptation aux changements climatique (2013) et actualisation des actions;
- Intégration des milieux naturels dans la structure de gestion des actifs à titre d'infrastructures naturelles



Merci

DOMINIC THIBEAULT, biol., M. Env.
Chef de division • Développement durable
Tél. : 819 374-2002, poste 2339
Courriel : dominic.thibeault@v3r.net

